



COMITÉ DU DÉVELOPPEMENT

COMITÉ MINISTÉRIEL CONJOINT
DES
CONSEILS DES GOUVERNEURS DE LA BANQUE ET DU FONDS
SUR LE
TRANSFERT DE RESSOURCES RÉELLES AUX PAYS EN DÉVELOPPEMENT



1818 H Street, N.W., Washington, D.C. 20433

Téléphone : (202) 458-2980; Fax:(202) 522 2804

Washington, DC, le 8 octobre 2016

1. Le Comité du développement s'est réuni aujourd'hui, 8 octobre, à Washington.
2. La croissance économique mondiale reste morose en 2016, et ne devrait que légèrement reprendre en 2017. La demande est restée atone malgré la poursuite de politiques monétaires très accommodantes, les investissements étrangers directs destinés aux pays en développement ont diminué, les exportateurs de produits de base font face à une baisse des exportations et les incertitudes géopolitiques et économiques plus générales réduisent la confiance. Nous demandons au Groupe de la Banque mondiale et au Fonds monétaire international (FMI) de collaborer avec les pays pour accroître les synergies entre les réformes monétaires, budgétaires et structurelles, stimuler la croissance, créer des emplois et renforcer, pour tous, les gains procurés par le multilatéralisme.
3. Nous partageons la vision d'un Groupe de la Banque mondiale, institution de développement de premier plan, qui contribue de manière fondamentale à promouvoir des politiques essentielles à une croissance durable, à la réduction de la pauvreté et aux transformations économiques ; qui est le chef de file de programmes mondiaux ; et qui aide à garantir que les avantages de la mondialisation sont largement répartis. Au cours des 15 prochaines années, le contexte du développement connaîtra des mutations fondamentales dues, notamment, au changement climatique, aux catastrophes naturelles et aux pandémies ; à la fragilité, aux conflits et la violence ; aux migrations et aux déplacements forcés ; à l'urbanisation et aux transformations démographiques. Pour relever ces défis et se montrer à la hauteur des ambitions dont témoignent le double objectif de la Banque, les objectifs de développement durable (ODD) et l'accord de la COP21, le Groupe de la Banque mondiale devra être meilleur, plus solide et plus souple. Pour y parvenir, il lui faudra également traiter et collaborer plus étroitement avec des institutions financières internationales et des partenaires mondiaux, avoir accès à de nouveaux fonds privés, et disposer de moyens d'exploiter les changements technologiques et d'accroître les capacités des pays à mobiliser des ressources intérieures. À cet égard, nous avons pris connaissance avec intérêt du rapport aux Gouverneurs intitulé *Forward Look: A Vision for the WBG in 2030*.
4. Nous apprécions l'engagement de mettre en place un Groupe de la Banque mondiale plus efficace et plus souple, suivant une approche fondée sur les risques, assurant le respect des normes, exploitant les synergies entre ses institutions et nourrissant une culture propice à ces changements. Le Groupe de la Banque mondiale doit déployer ses ressources de manière stratégique pour répondre aux besoins mondiaux et à ceux des clients, et les cibler sur les régions du monde qui ont le plus besoin de financements, mais l'accès le plus limité à des capitaux, en mettant ses atouts au service de toute la gamme de ses clients. Il doit renforcer son programme d'activités de savoir, notamment en améliorant les cadres de suivi, d'apprentissage et d'évaluation ainsi que les flux Sud-Sud et aider à améliorer les cadres de préparation, de prévention et d'intervention des pays pour faire face aux situations de crise. Nous attendons avec intérêt de recevoir un rapport d'étape sur *Forward Look*, assorti d'indicateurs de résultats clairement définis lors des Réunions de printemps 2017.
5. Le secteur privé est essentiel à la création d'emplois et à l'amélioration des niveaux de vie. La poursuite de politiques publiques qui améliorent la gouvernance et les réglementations, accroissent la compétitivité des marchés et assurent une plus grande ouverture et prévisibilité, est une condition nécessaire à l'augmentation des investissements et à l'amélioration des résultats au plan du développement. Nous demandons instamment au Groupe de la Banque mondiale d'adopter une démarche à l'échelle de l'institution pour contribuer à la création de marchés, en particulier dans les environnements les plus difficiles, et de mobiliser des ressources privées, notamment par le biais de garanties, en particulier pour financer des

infrastructures de qualité et les petites et moyennes entreprises. Il est essentiel de recourir de manière concertée aux capacités de toutes les institutions du Groupe de la Banque mondiale pour mobiliser des financements au service du développement et fournir des biens publics mondiaux. Nous encourageons le Groupe de la Banque mondiale à étendre résolument sa collaboration à d'autres banques multilatérales de développement (BMD) dans le droit fil de leur récente déclaration sur l'infrastructure. Nous accueillons favorablement l'Alliance mondiale pour la connectivité des infrastructures, annoncée en septembre 2016.

6. Il sera essentiel de mobiliser des ressources intérieures et de lutter contre les activités financières illicites pour débloquer des financements et les mettre au service du développement : nous prions instamment le Groupe de la Banque mondiale et le FMI de promouvoir des institutions transparentes et des politiques permettant de promouvoir ses efforts et d'améliorer la gestion des dépenses publiques. Nous applaudissons le soutien accordé par le Groupe de la Banque mondiale à l'Initiative pour la restitution des avoirs volés. Nous saluons les progrès accomplis par le FMI et le Groupe de la Banque mondiale dans le contexte de l'examen du Cadre de viabilité de la dette pour les pays à faible revenu. Nous insistons sur le rôle important que peuvent jouer la technologie et le secteur privé pour atteindre l'objectif de l'accès universel aux services financiers à l'horizon 2020.
7. Il sera essentiel de fixer un objectif ambitieux pour la Dix-huitième reconstitution des ressources de l'IDA afin de mettre en œuvre le programme à l'horizon 2030. Nous prônons une importante mobilisation de ressources au titre d'IDA-18 associée à un élargissement de la base de donateurs. Nous nous félicitons du programme novateur de financements et de conseils, et notamment de la proposition visant à permettre à l'IDA, qui a récemment fait date en obtenant une notation AAA, de se financer sur les marchés des capitaux pour compléter ses ressources. Nous enjoignons au Groupe de la Banque mondiale d'assurer une transition harmonieuse aux pays qui sortent de la catégorie des pays IDA. Nous accueillons également favorablement le Mécanisme renforcé de réponse aux crises ainsi que la proposition d'accroître l'envergure des activités menées dans le cadre du secteur privé, notamment par le biais d'un Guichet du secteur privé de l'IFC et de la MIGA.
8. Les vastes mouvements de population constituent un défi de longue haleine partagé par les pays à tous les niveaux de développement. Plus de la moitié de la population pauvre du monde vit dans des pays touchés par la fragilité, les conflits et la violence, qui ont particulièrement besoin de l'appui de l'IDA. Nous accueillons favorablement les propositions visant à doubler les ressources financières destinées à ces pays et à soutenir, dans le cadre d'efforts adaptés à leurs besoins particuliers, les réfugiés ainsi que les communautés qui les accueillent. Le Groupe de la Banque mondiale et le FMI devraient participer à la lutte contre les facteurs de la fragilité en améliorant le climat de l'investissement, en renforçant la gouvernance locale, en reconstruisant les institutions publiques, en élargissant l'accès au financement et en favorisant la prévention des conflits et la résilience. Le Groupe de la Banque devrait accroître les ressources consacrées à ces efforts, renforcer les capacités dont il dispose pour travailler dans ces contextes, élargir ses activités concernant les déplacements forcés et les migrations et collaborer étroitement avec les entités humanitaires partenaires.
9. Nous accueillons favorablement la Plateforme de réponse aux crises mondiales annoncée à l'occasion du Sommet des dirigeants sur les réfugiés qui a été organisé en septembre 2016, et nous demandons à ce qu'elle soit rapidement mise en place. Nous comptons qu'elle fournira un soutien plus important, systématique et mieux coordonné dans les situations de crise, notamment celles qui résultent de déplacements forcés, de catastrophes naturelles et de pandémies. Le Mécanisme mondial de financement concessionnel, le Mécanisme de réponse aux crises de l'IDA, et le guichet sous-régional proposé pour les réfugiés dans le cadre d'IDA-18 contribueront largement à cet effort. Nous réservons aussi un accueil favorable au lancement, dans le contexte de la Plateforme, du Mécanisme de financement d'urgence en cas de pandémie et nous attendons avec intérêt sa rapide mise en place. Ce mécanisme, conjugué à l'intensification des efforts déployés pour assurer une couverture médicale universelle, comblera une lacune fondamentale de l'architecture du financement de la santé.
10. Nous attendons avec intérêt la mise en œuvre du Plan d'action sur le changement climatique du Groupe de la Banque mondiale et nous sommes favorables au versement de contributions déterminées au plan national par les pays conformément à l'accord de la COP21. Nous prions instamment le Groupe de la Banque mondiale de continuer de mettre

l'accent sur le renforcement de la résilience tout en élargissant la portée des mécanismes d'assurance et en accroissant les investissements dans une utilisation des terres intelligente sur le plan climatique, ainsi que dans les infrastructures vertes et les villes durables. Les petits États sont touchés de manière disproportionnée par les catastrophes naturelles, notamment l'élévation du niveau de la mer et les phénomènes climatiques extrêmes. Nous demandons au Groupe de la Banque mondiale et au FMI de continuer de soutenir les efforts menés pour faciliter l'accès de ces pays à des financements climatiques axés sur l'adaptation, l'atténuation et l'amélioration de la gestion des risques de catastrophe.

11. Les femmes continuent d'afficher des résultats inférieurs à ceux des hommes selon la plupart des indicateurs d'opportunité économique, ce qui nuit aux perspectives de croissances à l'échelle nationale et mondiale. Il ne sera pas possible de réaliser les ambitions dont témoignent le double objectif du Groupe de la Banque mondiale et les ODD si les pays ne parviennent pas à réduire notablement les écarts entre les sexes dans les secteurs essentiels. Nous soutenons résolument la poursuite de la mise en œuvre de la Stratégie en matière de genre et d'égalité des sexes de 2015 du Groupe de la Banque mondiale et la diversification du personnel de l'institution.
12. Nous nous félicitons de l'approbation du nouveau Cadre environnemental et social de la Banque, qui est l'aboutissement des consultations les plus vastes jamais tenues par le Groupe de la Banque mondiale. Les normes accroissent les protections accordées aux populations et à l'environnement dans le cadre des projets d'investissement financés par la Banque et s'inscrivent dans le contexte de l'effort de vaste portée déployé par le Groupe de la Banque pour améliorer les résultats au plan du développement. Nous demandons maintenant à la Banque de mettre l'accent sur son application efficace, de dégager les ressources financières et humaines nécessaires pour renforcer les capacités de son personnel et de ses clients, d'établir un solide cadre de responsabilisation et de fournir un appui direct lorsque cela est nécessaire.
13. Dans le cadre de la réforme de la voix, nous restons déterminés à soutenir la feuille de route convenue pour l'examen de la répartition du capital lors des Assemblées annuelles 2015. Nous remercions les Administrateurs d'avoir achevé leurs travaux sur une formule dynamique qui reflète l'évolution de l'économie mondiale et les contributions à la mission du Groupe de la Banque mondiale. Nous attendons avec intérêt la prochaine étape des discussions, qui seront basées sur les principes de répartition du capital convenus, les directives relatives à la formule et l'ensemble des engagements énoncés dans le rapport aux Gouverneurs sur la formule dynamique.
14. Nous attendons également avec intérêt d'examiner les options pouvant être retenues pour renforcer la position financière des institutions du Groupe de la Banque mondiale. Nous avons pour objectif de conclure ces discussions au plus tard lors des Assemblées annuelles 2017 conformément à la feuille de route approuvée à Lima.
15. Le Comité tient à remercier M. Bambang Brodjonegoro pour les orientations qu'il a su imprimer en sa qualité de président et souhaite la bienvenue à Mme Sri Mulyani Indrawati, ministre indonésienne des Finances, qui lui succède et qui sera la première femme à occuper cette fonction. Nous félicitons M. Kim qui a été reconduit dans ses fonctions pour un second mandat en tant que président du Groupe de la Banque mondiale.
16. La prochaine réunion du Comité du développement est fixée au 22 avril 2017.